

**Mémoire présenté dans le cadre des consultations
prébudgétaires de 2019**

Présenté par

Le Conseil des entreprises sociales du Canada

David LePage
Président du conseil d'administration
337 Gore Ave.
Vancouver (Colombie-Britannique) V6A 2Z3
david@asiccc.ca
778-772-3472

Le Conseil des entreprises sociales du Canada

Page 1 :

Recommandations relatives au budget :

- Fournir des mesures de soutien et un financement suffisant à l'appui de **l'écosystème des entreprises sociales canadiennes**
 - Investir 75 millions de dollars sur 3 ans dans le projet d'écosystème de l'entreprise sociale (S4ES) et ajuster les programmes existants afin d'atteindre les mêmes résultats
- Soutenir la mise en œuvre et le financement des recommandations relatives à **l'innovation sociale** et à la **finance sociale** présentées en juillet 2018 aux ministres Duclos et Hajdu.
 - Investir 375 millions de dollars sur 3 ans
- Rentabiliser davantage l'argent des contribuables en intégrant des politiques **d'approvisionnement social** au processus décisionnel du gouvernement du Canada en matière d'achat et d'investissements en infrastructure
 - Investir 15 millions de dollars sur 3 ans dans la formation, le déploiement des programmes et la mesure des résultats
- Adapter et ajuster les programmes au besoin pour ouvrir toutes les formes existantes de **soutien gouvernemental des PME** aux modèles d'affaires des **entreprises sociales**
 - Investir 5 millions de dollars sur 2 ans dans la formation et le soutien à la transition
- Promouvoir la mise en œuvre de **changements réglementaires et législatifs qui permettront aux entreprises sociales de croître et de prospérer**
 - Investir 3 millions de dollars sur 3 ans dans la mobilisation, la planification et les mesures de transition

À l'échelle mondiale, nationale et locale, il devient manifeste que la « croissance économique » ne peut à elle seule conduire au développement de collectivités saines. « La mutation du contexte économique » que nous vivons actuellement signifie que nous sommes en train de passer d'un marché axé exclusivement sur l'économie, l'extraction et le profit à un marché multidimensionnel, axé sur la valeur sociale. Comme nous l'avons fait pendant des générations, nous continuerons d'échanger des biens et des services, mais ces transactions seront évaluées en fonction de multiples capitaux et de la transformation de la collectivité, et non seulement sur le plan économique.

Le budget fédéral de 2019 devrait apporter un soutien financier suffisant et établir un cadre stratégique qui, ensemble, aideront les Canadiens à s'adapter à un contexte économique émergent et changeant, qui conjugue les valeurs financière, environnementale et sociale et où la santé des collectivités a préséance sur la richesse individuelle.

Tenant compte de cette nouvelle réalité, le budget fédéral devrait offrir les programmes nécessaires et investir les sommes appropriées, qui indiqueraient que « le gouvernement fédéral [peut prendre des mesures] pour encourager les Canadiens et leurs entreprises à contribuer à l'essor de l'économie dans un contexte économique en mutation ».

Pour bâtir des collectivités saines, il faudra faire des investissements qui appuient le principe du capital communautaire, et non seulement celui du capital financier.

Le gouvernement doit redéfinir le terme « compétitivité » employé dans le budget fédéral afin qu'il ne tienne pas seulement compte des investissements financiers associés à l'économie traditionnelle, mais qu'il renvoie plutôt à l'objectif d'investir dans la santé de nos collectivités. Selon cette définition, on évaluera que le Canada se classe favorablement sur l'échelle mondiale de la compétitivité si ses collectivités sont saines. Une augmentation de la richesse économique de quelques personnes, alors que de nombreuses autres sont pauvres, sans abri, sans emploi, sous-employées ou aux prises avec l'isolement social, correspondra à une économie défailante.

Pour atteindre l'objectif d'une économie inclusive, nous devons aussi modifier la définition du terme « entreprise », afin qu'elle englobe la notion de l'entreprise sociale, qui est un élément clé du contexte changeant et émergent des PME.

Le gouvernement fédéral établit l'allocation du budget, lequel affecte les ressources et précise les activités associées à la prestation des programmes qui détermineront le type d'économie que nous aurons – investissements et priorités – et qui définiront la nature de nos collectivités.

À la lumière du contexte économique en mutation, nous recommandons que le budget fédéral de 2019 :

Soutienne l'écosystème des entreprises sociales canadiennes en fournissant un appui financier et des programmes

Les entreprises sociales sont des entreprises à vocation sociale, environnementale ou culturelle. Elles réinvestissent la majorité de leurs profits dans la réalisation de leur mission, privilégiant les intérêts des parties prenantes de leur collectivité à ceux des actionnaires.

Comme toutes les entreprises, les entreprises sociales comptent sur un écosystème favorable pour se développer, croître et prendre de l'expansion. Le gouvernement fédéral devrait soutenir, notamment sur le plan financier, les éléments qui composent l'écosystème des entreprises sociales :

- Le renforcement des compétences et des capacités
- L'accès à un capital suffisant, souple et patient
- L'accès aux marchés grâce à des politiques et pratiques d'approvisionnement social
- Des outils et ressources de mesure du rendement axés sur la croissance du capital communautaire
- Un environnement favorable de politiques gouvernementales
- L'échange des connaissances

Soutienne la mise en œuvre et le financement des recommandations relatives à l'innovation sociale et à la finance sociale :

En juin 2018, le groupe directeur sur la cocréation d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale, constitué par EDSC, a présenté ses recommandations aux ministres Duclos et Hajdu. Le comité des finances devrait approuver les objectifs de la stratégie, appuyer les recommandations du groupe et investir des fonds substantiels au cours des dix prochaines années pour favoriser l'atteinte des objectifs fixés.

Soutienne une politique et des pratiques d'approvisionnement social et utilise des indicateurs de mesure appropriés :

Le comité des finances devrait insister pour que tous les ministères fassent en sorte que les décisions actuelles d'achat et d'investissement en infrastructure du gouvernement du Canada soient profitables sur les plans social, économique et environnemental pour les collectivités locales. Cette directive du budget soutiendra et accélérera le travail et les projets pilotes importants en cours à Services publics et Approvisionnement Canada, à Infrastructure Canada et à EDSC.

Ouvre toutes les formes existantes de soutien gouvernemental aux PME aux modèles d'affaires des entreprises sociales

Puisque dans ce « contexte économique en mutation », axé sur le marché de la valeur sociale, les entreprises sociales doivent pouvoir compter sur les mêmes programmes et le même soutien financier que toutes les autres entreprises.

Le budget du gouvernement fédéral devrait exiger que tous les ministères qui fournissent des services et un soutien financier aux PME adaptent et ajustent leurs programmes afin de permettre aux entreprises à but non lucratif, de bienfaisance ou fondées sur un autre modèle d'entreprise sociale, y aient accès. Les programmes comme la BDC devraient maintenant interdire les prêts aux entreprises à but non lucratif. Les programmes d'ISDE et des organismes de développement régional, comme le Programme de développement des collectivités, devraient être complètement accessibles et ouverts aux entreprises sociales.

Encourage la mise en œuvre de changements réglementaires et législatifs qui permettront aux entreprises sociales de croître et de prospérer

Le secteur des entreprises sociales a connu un essor important au cours des 15 dernières années. La plupart des lois et des programmes réglementaires actuels qui concernent les organismes à but non lucratif et de bienfaisance et qui ont une incidence sur les modèles d'affaires des entreprises sociales ont été formulés et adoptés il y a longtemps, sans que la question des entreprises sociales ait été adéquatement prise en considération. Au moment où on observe un déclin des revenus tirés des collectes de fonds et un assèchement des coffres du gouvernement, le concept d'un organisme à but non lucratif ou de bienfaisance qui exploite une entreprise sociale pour réaliser sa mission et/ou pour générer des revenus liés à sa mission devrait être encouragé et non interdit ou restreint.